



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : Antoine SCHWARTZ
Tél. : 03 87 28 30 87
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
Réf. : AS
Code : ASPE-L6

**Monsieur le Maire
de BITCHE
Hôtel de Ville
31, rue du Maréchal Foch
BP 30047
57232 BITCHE cedex**

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant :
Réalisation d'un puits pour l'alimentation en eau
des chevaux.**

Metz, le 25 février 2013

**PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Réalisation d'un puits pour l'alimentation en eau des chevaux
sur la commune de BITCHE**

Ce dossier a été déposé par : M.SCHUMACHER Dominique

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

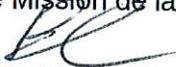
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57- 2012- 000182** en date du 25 février 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Chargée de Mission de la Police de l'Eau


CHANTAL BICHLER